

Titre professionnel

AGENT DE SERVICE MEDICO-SOCIAL

Certificateur : Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion

Conditions d'accès :

Public visé : Demandeur d'emploi inscrit à France Travail, indemnisé ou non, public Jeune (16-25 ans), Personne en Situation de Handicap (PSH)

Prérequis : pas de prérequis réglementaires

Prérequis préconisés : Maîtriser les éléments de base de la langue Française à l'écrit et à l'oral et les éléments de base en mathématiques

Objectifs de la formation

Acquérir les compétences professionnelles nécessaires pour exercer le métier d'Agent de service médico-social :

- réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux dans les structures médico-sociales hébergeant des personnes âgées et contribuer aux prestations hôtelières du linge et des repas
- coopérer avec l'équipe soignante pour accompagner le résident dans sa vie quotidienne
- participer à la mise en œuvre du projet personnalisé de chaque résident dans le cadre d'un travail en équipe pluriprofessionnelle.

Développer les méthodes et techniques d'accompagnement et de recherche d'emploi afin de favoriser un accès durable et sécurisé à l'emploi ou à la formation

Durée de la formation

Indicative et ajustable selon les besoins des personnes :

- ▶ 476 H pour tous les modules
- ▶ 100 H heures en Entreprise

Pour une durée totale maximale de **576 heures**

Formation à temps plein ou temps partiel

Formation synchrone, en Présentiel

Rythme hebdomadaire maximum : **35h /semaine**

Horaires de formation : De **9h00 à 12h30** et de **13h30 à 17h00**

Tarif et financement

Tarifs indicatifs sur notre site internet

- ▶ Des prises en charge totales ou partielles sont possibles en fonction des formations proposées et des financements sollicités.
- ▶ Devis personnalisé sur demande : dg@aecd.fr

Modalités d'accès

1/ Prise de contact et RDV d'information proposé par l'AECD

2/ Entretien de dépôt de candidature et positionnement

- ▶ Se Munir d'un CV et de VOS IDENTIFIANTS D'ACCES A VOTRE EMAIL (votre email et votre mot de passe)

Délais d'accès

Entre 1 et 3 mois

- ▶ Information/réponse suite candidature : le candidat sera informé par l'AECD de la suite donnée à sa candidature à l'issue du processus de recrutement

Contenu de la formation

CCP1 : Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents

- ▶ Nettoyer les locaux et les sanitaires communs dans le respect des modes opératoires
- ▶ Appliquer des protocoles de bionettoyage des chambres et des surfaces

CCP2 : Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement

- ▶ Contribuer au service du linge du résident et de l'établissement
- ▶ Servir les repas des résidents dans le respect des consignes de l'équipe soignante

CCP3 : Contribuer à l'accompagnement du résident dans sa vie quotidienne en tenant compte du projet personnalisé

- ▶ Accompagner le résident dans ses déplacements et dans sa vie sociale en respectant les consignes de l'équipe soignante.
- ▶ Accompagner le résident à prendre son repas et à boire en autonomie dans le respect des consignes de l'équipe soignante
- ▶ SST
- ▶ **Compétences transversales de l'emploi :**
 - ▷ Communiquer
 - ▷ Adopter un comportement orienté vers l'autre
 - ▷ Respecter des règles et des procédures

Renforts pédagogiques (en fonction des besoins)

▶ Soutien individualisé

Objectifs :

Renforcer les connaissances et les compétences visées par la formation.

▶ Préparation à l'après formation (dont TRE digitale) : 21 heures maximum

Objectifs :

Créer ou mettre à jour un CV

Utiliser les outils numériques de recherche d'emploi

Se préparer à un entretien

▶ Mise en pratique de la formation en entreprise

- ▷ Acquérir et mobiliser les connaissances et compétences du métier en contexte professionnel

Méthodes mobilisées

Formation individualisée

La méthodologie repose sur les principes fondateurs de l'éducation cognitive. Elle est individualisée dans les parcours qu'elle propose, les contenus dispensés, la pédagogie mise en œuvre et dans le suivi personnalisé des apprenants. Elle s'appuie sur la mise en œuvre de phases de travail individuelles et collectives à partir d'outils ludiques, attractifs et innovants (plateforme LMS, MOOC, Webinars...), de mises en situation sur des plateaux techniques...

Equipements et outils

Postes informatiques équipés des logiciels bureautique, accès à internet haut débit, accès à des plateformes LMS, imprimante, scanner, photocopieur, vidéoprojecteur...
Supports pédagogiques et exercices d'application fournis à chaque bénéficiaire

Modalités d'évaluation / validation

Modalités d'évaluation

L'évaluation des compétences est réalisée en cohérence avec le référentiel du Titre Professionnel

Évaluation diagnostique : Positionnement en début de parcours afin d'identifier les acquis et d'individualiser la formation.

Évaluations formatives

- ▶ Évaluations régulières en cours de formation (mises en situation pro-fessionnelles reconstituées sur plateau technique, études de cas, exercices pratiques).
- ▶ Auto-évaluation accompagnée afin de favoriser la prise de conscience des acquis et des axes de progression.
- ▶ Suivi et mesure de la progression pédagogique via l'outil « Mon Itinéraire de Compétences ».

Évaluation en entreprise

- ▶ Observation des compétences en situation réelle.
- ▶ Grille d'évaluation complétée par le tuteur et/ou le formateur.
- ▶ Bilan de période en entreprise permettant d'identifier les compétences acquises et celles à renforcer.

Entraînements et préparation à la session de validation /certification tout au long du parcours

Titre Professionnel :

- ▶ Livret d'évaluation en cours de formation renseigné à partir des résultats des évaluations tout au long du parcours.
- ▶ Préparation à la session de validation du titre ou de(s) certificat(s) de compétences professionnelles (CCP) et Dossier Professionnel (DP)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Adaptation du dispositif d'accueil pour les personnes en situation de handicap (le cas échéant)

- ▶ Des référents handicap sont mobilisés pour accueillir et informer la personne, participer à l'organisation du parcours de formation et mettre en œuvre des modes de compensation le cas échéant, communiquer sur l'accessibilité, assurer le lien avec les partenaires...
- ▶ Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Pour toute demande de contact avec un Référent Handicap : dg@aecd.fr

Modalités de certification

- **Titre professionnel** : Inscription à la session de validation du titre ou CCP visé en fin de formation
- **Possibilité de valider 1 ou des Blocs de compétences**

En cas d'échec ou de réussite partielle au titre professionnel, le candidat peut se présenter aux autres CCP constitutifs du titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre. Le candidat dispose d'un délai maximum d'un an suite à la fin de validité du titre pour se présenter au titre sans formation complémentaire si candidat issu d'un parcours de formation.

Dans le délai d'un an, le candidat ne peut se présenter à plus de trois sessions du titre visé.

Lors de la session de validation du Titre :

Epreuve de synthèse : L'épreuve de synthèse est principalement basée sur une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée / Epreuve pratique : 1H30

Entretien final avec le jury (support : le Dossier Professionnel (DP)) : 15 minutes.

L'entretien permet de vérifier le niveau de maîtrise par le candidat de l'ensemble des compétences requises pour l'exercice des activités du titre visé / d'échanger sur l'expérience et la pratique acquises tout au long de son parcours à partir des fiches descriptives de la pratique professionnelle du DP

Equivalences/Passerelles autres certifications

Correspondance(s)

- Totales avec RNCP35028 - TP - Agent de service médico-social et RNCP37669 - CAP - Agent accompagnant au grand âge

- Partielles avec les certifications professionnelles : RNCP37872 - TP - Agent de propreté et d'hygiène / RNCP38390 - CAPA - Services aux personnes et vente en espace rural / RNCP37715 - TP - Assistant de vie aux familles

Débouchés et suite de parcours

Types d'emplois accessibles :

Agent de Service Hôtelier, Agent Hôtelier, Agent de Service Logistique, Agent de Service Hospitalier, Agent de Service Hébergement, Agent de Service Intérieur Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Les établissements médico-sociaux d'accueil ou d'hébergement des personnes en perte d'autonomie : établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA), établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), petites unités de vie (PUV), résidences autonomie, accueils de jour

- Les établissements médico-sociaux d'accueil ou d'hébergement des personnes en situation de handicap

- Les entreprises assurant l'externalisation du nettoyage et du bionettoyage dans les établissements médico- sociaux

Suites de parcours possibles :

Diplômes de niveau 4 (Bac pro hygiène propreté et stérilisation, BAC pro ASSP...), Formations et diplômes des secteurs de la propreté, du médico-social, ...

Dates des prochaines sessions et contact

Prochaine(s) session(s) : Plusieurs sessions sont programmées tous les semestres.
Nous contacter pour obtenir les dates et lieux précis, à l'adresse suivante : dg@aecd.fr